



8E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BOIS D'ARCY

Depuis début décembre les agents des SPIP se mobilisent contre la réforme du régime de la mobilité prévue par la loi de transformation de la fonction publique cet été.

Les agents de Bois d'Arcy se félicitent du succès de cette longue mobilisation et qui est en outre intervenue durant une période difficile entre les fêtes de fin d'année et la mobilisation pour les retraites.

Suite à la dernière réunion du 24 février à la DAP sur la mobilité des CPIP et aux importants reculs de l'Administration, les agents du SPIP 78 antenne de Bois d'Arcy, réunis en Assemblée Générale le 25 février 2020 ont décidé de suspendre les modalités d'actions précédemment adoptées.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue que le futur reste incertain et que rien n'est encore gagné. Plus que jamais, les agents de Bois d'Arcy dénoncent les nouvelles modalités de mutation et sont prêts à **reprenre toute forme de mobilisation dès que les négociations sur la mobilité reprendront.**

Nous demandons les mêmes modalités de mouvement que nos collègues du personnel de surveillance, nous demandons à la DAP de défendre notre filière avec la même énergie lors des arbitrages ministériels et à arrêter de ne bénéficier que des désavantages de notre statut spécial.

Par ailleurs les agents de l'antenne continueront à répondre à toute attaque faite à notre statut afin de préserver leurs droits à la mutation. **Jusqu'à l'abandon total des modalités retenues par l'Administration,** les agents du SPIP ont décidé de maintenir leur communication et de participer à toutes les actions concertées avec leurs collègues des autres SPIP organisées en vue de maintenir la pression et d'obtenir le placement dans l'annexe du décret.

*La CGT IP 78
La section locale SNEPAP
Les agents de Bois d'Arcy*